

FORMATION AU... DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER

► LES OBJECTIFS

Acquérir les gestes techniques et les qualités relationnelles pour soigner et accompagner les patients tout au long de leur parcours de soins, dans le respect du protocole médical et des règles d'hygiène et d'asepsie.

► PRINCIPAUX LIEUX D'EXERCICE

Hôpital, clinique, maison de retraite, cabinet médical privé, domicile des particuliers, établissement scolaire, centre de santé, entreprise, armée, cadre humanitaire...

Le diplôme permet d'exercer dans n'importe quel pays de l'Union européenne.

► CONTENU / COMPÉTENCES VISÉES

Contenu : la formation comprend 36 matières réparties en 59 unités d'enseignement. Découpée en 6 semestres de 20 semaines chacun, elle dure 4 200 heures (3 ans) réparties en :

- 2 100 heures d'enseignement théorique en sciences humaines et sociales, droit, sciences biologiques et médicales, sciences et techniques infirmières ;
- 2 100 heures d'enseignement clinique dispensées dans 4 types de stages (soins de courte durée, soins en santé mentale et en psychiatrie, soins de longue durée et de réadapta-

► COMMENT INTEGRER LA FORMATION : FOCUS SUR LA REFORME EN COURS¹

Qu'est-ce qui va changer ?

Le diplôme d'Etat d'infirmier est intégré aux études universitaires depuis 2009. Depuis 2018, il n'y a plus de concours d'entrée, les sélections s'effectuent désormais de la manière suivante :

- Les personnes en reconversion professionnelle titulaires d'un bac doivent s'inscrire sur Parcoursup et passer une épreuve orale (en attente de précisions) ;
- Les titulaires du DEAS^{2*} ou du DEAP^{2*} avec au moins 3 ans d'expérience professionnelle doivent passer une épreuve écrite d'étude de cas ;
- Les titulaires du DEAMP^{2*} avec au moins 3 ans d'expérience professionnelle doivent passer une épreuve écrite de français et mathématiques + un entretien.

Les IFSI examinent les dossiers de candidature et déterminent les affectations en fonction des vœux formulés.

Qu'est-ce qu'on ne sait pas encore ?

Les décrets d'application n'étant pas encore publiés, certaines informations sont inconnues à ce jour, d'autres sont susceptibles d'être modifiées.

- Les critères de sélection permettant aux IFSI de déterminer les admissions ne sont pas encore connus à ce jour ;
- La procédure d'admission des personnes en reconversion n'est pas encore clairement établie ;
- On ne sait pas si les stagiaires qui interrompent leur formation après avoir été admis en 2^{ème} année obtiennent toujours le DEAS.

¹Ces catégories de candidats ne doivent pas s'inscrire sur Parcoursup

tion, soins à domicile).

A ces heures s'ajoutent 900 heures de travail personnel complémentaire (mémoire, séminaires...).

► POUR QUELS MÉTIERS ?

Infirmier. Le métier peut être exercé sous statut salarié, fonctionnaire ou libéral (après 2 ans d'activité en services de soins).

Les conditions d'exercice varient en fonction du service choisi. Les horaires de travail sont souvent décalés, l'infirmier peut également travailler les week-ends et jours fériés. L'amplitude horaire quotidienne peut aller jusqu'à 12 heures. L'activité peut être soumise à des gardes ou des astreintes.

Qualités nécessaires pour exercer ce métier : aimer travailler en équipe, avoir le sens de l'initiative et des responsabilités, faire preuve de sang-froid, être rigoureux, avoir une bonne résistance

► TENDANCES DE L'EMPLOI

Données clés

- Environ 660 000 infirmiers en France en 2018, dont 83 % salariés
- Un métier exercé à 88 % par des femmes
- Age moyen : 43,3 ans (les plus jeunes travaillent en intérim, les plus âgés sont infirmiers du travail)
- 2 infirmiers sur 3 travaillent dans un établissement de santé (privé ou public) au sein d'un service de soins
- 54 % sont salariés d'un hôpital public
- 4 % des salariés sont employés dans des établissements pour personnes âgées
- 17,7 % exercent leur activité en libéral ou mixte
- Répartition sur le territoire : la plus forte densité d'infirmiers s'observe notamment à Paris, dans les Hautes-Alpes, en Corse, en Lozère, dans l'Aveyron et en Haute-Vienne.

Débouchés

- Les secteurs les plus demandeurs sont la gériatrie et la psychiatrie, qui souffrent d'un manque d'attractivité de la part des jeunes diplômés. Les services de pédiatrie sont également pourvoyeurs d'emploi, mais la spécialité demande d'avoir déjà une expérience dans le domaine.
- Grandes disparités régionales : si les recrutements ralentissent, voire se stabilisent en Bretagne, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Alsace, en Normandie ou en Aquitaine, en revanche, l'emploi se porte relativement bien en région Centre et en Île-de-France.

Zoom sur l'Île-de-France et perspectives

- En 2018, le métier figure parmi les 10 métiers les plus recherchés dans les bassins d'emploi Porte Sud du Grand Paris et Sud 91 (Essonne).
- La précarisation de l'emploi (accroissement des missions de courte durée) et les restrictions budgétaires notamment dans le secteur hospitalier, ainsi que les difficultés de logement peuvent expliquer les tensions sur le marché du travail.
- Cependant, malgré le ralentissement de l'activité, le métier reste porteur, compte tenu des besoins envisagés d'ici 2020 en matière de soins et d'accompagnement auprès de la population vieillissante, dans les établissements spécialisés comme à domicile, ainsi que du remplacement des départs en retraite.

physique et nerveuse, être à l'écoute, avoir l'esprit d'analyse et de synthèse, savoir utiliser l'informatique.

Salaires brut mensuel débutant : 1 700 € (secteur hospitalier)

► QUELLE VALIDATION ?

Diplôme d'Etat d'infirmier délivré par le Ministère de la Santé (niveau II). Ce diplôme confère le grade de licence, ce qui permet de poursuivre ses études à l'université.

Formation inscrite au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) : oui (fiche 8940)

Certification éligible au CPF : oui (code 244388)

Modalités d'obtention du diplôme : évaluation des connaissances et des compétences sous forme de contrôle continu, d'examen terminal ou par les deux modes de contrôle combinés. Possibilité de sessions de rattrapage, de validation partielle de semestres et de redoublement.

Taux de réussite national 2018 : 90 %³

► COMMENT EST ORGANISÉE LA FORMATION ?

Modalités pédagogiques possibles : cours du jour. Le diplôme n'est pas accessible par la VAE.

Début de formation : février / septembre

Entrées décalées possibles : oui, pour les personnes bénéficiant de dispenses de formation.

► OÙ SE FORMER ?

Consultez sur notre site internet [Comment trouver LA bonne formation !](#)

Retrouver les adresses des organismes en Ile-de-France sur le site [Défi métiers](#).

► QUELS SONT LES COÛTS ET LES DURÉES ?

Durée réglementaire : 4 200 heures (2 100 heures d'enseignement théorique / 2 100 heures de stage), soit 3 ans.

Réduction de parcours possible :

- Pour les titulaires du DEAS² et du DEAP² ayant réussi l'examen d'admission, dispense des unités d'enseignement correspondant à la compétence 3 du référentiel infirmier et du stage de 5 semaines prévu au 1^{er} semestre.
- Dispense de la 1^{ère} année de formation pour :
 - les titulaires d'un Diplôme d'Etat français de masseur-kinésithérapeute, d'ergothérapeute, de pédicure-podologue ou de manipulateur en électroradiologie médicale ;
 - les titulaires du diplôme d'assistant hospitalier des Hospices civils de Lyon ;
 - les élèves sages-femmes admis en seconde année.
- Dispenses individualisées (théorie et stages) pour les titulaires de diplômes d'infirmiers obtenus hors Union européenne.

Coût pédagogique moyen constaté en 2018⁴ : 8,50 €/h HT

► ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE POSSIBLE

- L'infirmier en soins généraux peut se spécialiser en tant que puéricultrice dès la fin de sa formation (formation de 12 mois).
- Après 24 mois d'activité, il peut devenir infirmier de bloc opératoire ou infirmier anesthésiste (formations de 18 à 24 mois).
- Le métier permet d'accéder à des postes d'encadrement et de

formateur en IFSI via le diplôme de cadre de santé. L'accès à des postes de directeur de soins dans un établissement de santé se fait via un master (bac + 5).

- Enfin, depuis 2016, les infirmiers qui le souhaitent peuvent devenir infirmiers cliniciens (spécialistes en oncologie) après un master.

► QUE SONT DEVENUS LES BÉNÉFICIAIRES DE CIF ?⁵

Obtention du diplôme : 90 % des personnes ont réussi leur formation.

Satisfaction des stagiaires : 95 % des personnes sont satisfaites de leur organisme de formation.

Insertion professionnelle et lien formation/emploi : 92 % des bénéficiaires du CIF DEI sont en emploi (contre 81 % pour la population générale). **95 % exercent un métier en lien avec la formation suivie.** 100 % des personnes en emploi estiment que la formation leur a été utile pour changer de métier.

Evolution professionnelle : le CIF leur a permis de bénéficier d'une hausse de salaire (78 %), de connaître une évolution de leurs responsabilités (83 %) et/ou de changer d'entreprise (65 %).

► CERTIFICATIONS PROCHES

Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire / Diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste / Diplôme d'Etat de sage-femme / Diplôme d'Etat de puéricultrice / Diplôme de cadre de santé / Diplôme d'Etat ou Master infirmier de pratique avancée (nouveaux diplômes)

⚠ AVANT D'ALLER PLUS LOIN DANS VOTRE PROJET

► **Rencontrez des professionnels** pour comprendre la réalité du métier visé (avantages, inconvénients, conditions de travail, ...).

► **Consultez des offres d'emploi** afin de connaître les exigences des employeurs, les types de contrats proposés (CDI, CDD, temps complet), l'expérience demandée.

► ALLER PLUS LOIN

SUR INTERNET :

Fiche [RNCP](#)

Fiche métier Pôle emploi (ROME) : [J1506](#)

[Les liens utiles du Fongecif Ile-de-France](#) (rubrique 421 - Santé)

A L'ESPACE CONSEIL :

[Les ouvrages \(rubrique 421 - Santé\)](#)

[La fiche métier CIDJ n° 2.741](#)

[L'Explorateur des métiers](#)

1. Cf. [Arrêté du 13/12/2018 modifiant l'arrêté du 31/07/2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier](#)

2. DEAMP : diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique / DEAS : diplôme d'Etat d'aide-soignant / DEAP : diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture.

3. Source [www.infirmiers.com](#)

4. Sur la base des dossiers CIF instruits en 2018 pour un diplôme d'Etat d'infirmier.

5. Données issues d'une enquête réalisée en 2014 pour le Fongecif Île-de-France auprès de l'ensemble des salariés étant sortis de formation en 2012 suite à la prise en charge d'un CIF CDI.

Sources du document : **Partie formation** : RNCP / Journal Officiel / CIDJ / MIP Louhans - **Partie emploi** : BMO IDF Pôle emploi / DREES / FNEI / [www.infirmiers.com](#)